

Conférence sur la pauvreté : des avancées positives, dans l'attente de politiques plus structurelles

FNARS - Le 17 décembre 2012 .

A l'issue de la conférence contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, le Premier Ministre a présenté ses orientations préfigurant le plan quinquennal, qui devrait être présenté le 22 janvier 2013 au cours d'un CILE (comité interministériel de lutte contre l'exclusion qui n'a pas été réuni depuis 2006). Doté de 2,5 milliards d'euros sur le quinquennat, effort conséquent en période de disette budgétaire, ce plan gouvernemental améliore l'accès aux droits sociaux sans proposer de réforme structurelle des politiques de solidarité.

Généralisation de la participation des personnes accueillies

Le Premier ministre a tout d'abord mis en avant la participation des personnes en situation de pauvreté à l'élaboration et au suivi des politiques publiques, en insistant sur leur contribution indispensable et sur la nécessité de généraliser cette démarche à toutes les instances d'élaboration et d'évaluation des politiques sociales.

Une gouvernance interministérielle et territorialisée

Il a affiché sa conception de la politique de solidarité en précisant « qu'il [ne devait] pas [y avoir] une politique de lutte contre la pauvreté, une politique du travail, une politique fiscale... », orientation défendue par la FNARS. Chaque ministère devra donc être impliqué, avec un pilotage interministériel fort. Afin de réduire l'écart entre des annonces gouvernementales et la réalité de leur mise en œuvre, le plan devra trouver des déclinaisons concrètes sur les territoires. La personnalité chargée du suivi du plan quinquennal et du suivi des feuilles de route ministérielles devra être en capacité d'assurer un pilotage interministériel.

Par ailleurs, reprenant une demande forte de la FNARS, une conférence de financeurs entre l'ensemble des financeurs publics concernés par une thématique sera instaurée, permettant de piloter collectivement un secteur ou un dispositif. Ce système favorisera des politiques adaptées aux besoins des personnes et des territoires, et non aux compétences et normes propres à chaque financeur public.

L'accompagnement des personnes et l'adaptation du travail social

A plusieurs reprises évoqué, l'accompagnement des personnes est placé par le Premier ministre « au cœur de notre pacte de solidarité ». Il reprend ainsi plusieurs des orientations soutenues par la FNARS : l'approche globale et pluridisciplinaire, et le fait d'« aller chercher ceux qui ne demandent rien ». Il annonce en outre l'évolution du travail social, réflexion engagée par la FNARS qui organisera en 2013 des journées du travail social.

Revalorisation des minima, lutte contre le non-recours et accès aux soins

Avec la revalorisation de 10 % du RSA d'ici 2017, le gouvernement choisit de consolider ce dernier filet de protection sociale. Cette mesure positive bien qu'insuffisante, s'inscrit en rupture avec la stigmatisation fréquente dans le passé des allocataires sans activité. La lutte contre le non recours à l'aide sociale est érigée en priorité avec une réforme du RSA activité pour le 1er trimestre 2013, demandée par la FNARS, ainsi qu'une amélioration des conditions de la domiciliation.

En ce qui concerne la santé, nombre des propositions portées par la FNARS ont été reprises : révision du plafond de la CMU-C pour y faire entrer 500 000 nouveaux bénéficiaires, déploiement de structures pluridisciplinaires (centres de santé), nouvelle vigueur donnée aux dispositifs d'accès aux droits (PASS, Lits Haltes Soins Santé...), qui ne devront pas se substituer au droit commun mais jouer leur rôle de passerelle. C'est aussi la complémentarité des interventions entre les acteurs

de la santé et ceux du social qui devra être rendue effective. La politique de santé doit rester universelle, ne pas se limiter au curatif et intégrer la prévention sur l'ensemble des déterminants de santé.

Pour les jeunes en difficulté, le Premier Ministre propose la création d'une garantie jeune incluant la signature d'un contrat d'insertion, un accompagnement par les Missions locales et le versement d'une allocation équivalente au RSA. Cette mesure sera expérimentée pour 100 000 jeunes par an, pour un coût estimé à 500 M. Cette annonce est en retrait des engagements de la campagne présidentielle et s'avère très insuffisante par rapport aux enjeux de l'insertion des jeunes frappés par la crise économique. La FNARS fera des propositions pour compléter ce dispositif, qui, s'il reste en l'état, laissera à nouveau de côté une majorité de jeunes en difficulté.

Réorientation de la formation professionnelle et accompagnement dans l'emploi

En matière d'emploi, les réformes de fond annoncées rejoignent celles portées par la FNARS : développement de la médiation active et de l'accompagnement dans l'emploi, souplesse des contrats aidés pour individualiser l'accompagnement et renforcer les allers-retours avec la formation et l'entreprise, orientation de la formation professionnelle en direction des publics les moins qualifiés, accompagnement traitant à la fois les obstacles sociaux et professionnels à l'accès à l'emploi. Le Premier ministre a fait état des négociations en cours sur la sécurisation de l'emploi, négociations dont les associations accompagnant les personnes dites éloignées de l'emploi auraient dû être partie prenante pour que la solidarité soit « au cœur de chaque politique publique ».

Pour sécuriser l'emploi, la FNARS maintient la nécessité de deux réformes : une adaptation de l'indemnisation du chômage à l'alternance entre courtes périodes d'emplois et périodes d'inactivité, et la mise en œuvre d'un droit à l'éducation formation tout au long de la vie. Le Premier ministre a également annoncé un « renforcement de l'insertion par l'activité économique (IAE) », sans autre précision. Si la FNARS, à court terme, attend un renforcement des moyens financiers pour le secteur, elle attend aussi une réforme permettant de renforcer son rôle à l'égard des personnes éloignées de l'emploi.

Logement et hébergement : un plan pluriannuel toujours en ébauche

En matière d'hébergement et de logement, la « fin de la gestion du thermomètre de l'hébergement d'urgence » a été réaffirmée. 4 000 nouvelles places seront créées en CADA, 4 000 places pour l'hébergement, avec un effort complémentaire de même ampleur sur le logement accompagné et des mesures de prévention des expulsions. La FNARS se félicite de ces mesures, mais considère qu'elles ne constituent pas une réponse structurelle face à la précarité grandissante. Seules des réformes structurelles tenant compte des évolutions sociétales permettront de résoudre durablement la crise du logement. Quelques annonces vont certes dans ce sens : réforme des modalités d'attribution des logements sociaux, mise en œuvre d'une garantie universelle des risques locatifs. Mais ce ne sera pas suffisant, tout comme d'ailleurs la simple réaffirmation d'un objectif de construction de 150 000 logements sociaux par an : comment y parvenir sans une réforme des politiques d'urbanisme, une loi de programmation comme le propose le rapport préparatoire ?

La feuille de route de la ministre du Logement devra le préciser. Le nouveau gouvernement n'a en outre pas profité de la conférence pour définir des orientations claires quant à la réforme du « Logement d'abord ».

Si la conférence a lancé une dynamique visant à renforcer la protection sociale et l'accès aux droits des plus démunis, la FNARS devra maintenir la pression jusqu'au CILE du 22 janvier 2013 pour que le plan quinquennal intègre des mesures plus structurelles de traitement de la pauvreté et de l'exclusion et sera active dans le suivi et l'évaluation des nouvelles orientations gouvernementales.